



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 mars 2016

# Communiqué de presse

## 28,5kg d'herbe de cannabis repêchés

Le 29 février dernier, l'hélicoptère Ecureuil "Racam" en mission de surveillance maritime dans le canal de Sainte Lucie observe à 08h30 une yole se dirigeant vers le sud de la Martinique à 4 miles des côtes françaises.

Les occupants du bateau suspect détectent rapidement l'hélicoptère, accélèrent en jetant par dessus bord des ballots. Il fait demi-tour vers l'île de Sainte-Lucie poursuivi par "Racam". Au même moment, la vedette rapide des douanes du Marin "Tarpon" est prévenue et rejoint la zone en quelques minutes, forte de ses 3 moteurs et 900 cv de puissance. Les trafiquants quittent rapidement les eaux territoriales françaises. "Racam" décide de cesser la poursuite et de guider le semi-rigide des garde-côtes sur les ballots rejetés. 28.5 kg d'herbe de cannabis sont repêchés.

La procédure de saisie douanière ainsi que le cannabis, ont été remis à l'OCTRIS pour enquête judiciaire sur demande du Procureur de la République en charge de la JIRS.

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
[nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :  
[www.facebook.com/prefet.martinique/](http://www.facebook.com/prefet.martinique/)  
[www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)